

BIENVENUE À L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE



Guide de rentrée 2025 - 2026

3^{ème} année de licence d'économie



Édito

Chers étudiants,

C'est avec un immense plaisir que toute l'équipe de licence vous accueille à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Vous faites partie de l'École d'Économie de la Sorbonne (EES) qui est le plus grand département universitaire d'économie de France.

Cela va vous permettre non seulement de bénéficier d'enseignements d'excellence, dispensés par plus d'une centaine d'enseignants chercheurs, avec l'appui de doctorants, mais aussi de pouvoir vous engager sur différents parcours qui vous mèneront vers nos masters et vers le monde du travail.

L'École d'Économie de la Sorbonne relève le défi de proposer à ses étudiants une formation pluraliste en économie pour les préparer à la complexité des enjeux présents et futurs d'un monde globalisé et changeant.

Pour relever ce défi et offrir à nos étudiants les clés de leur réussite, nous cherchons à répondre à leurs besoins et à les accompagner dans toutes les étapes de leur formation au sein de l'EES.

Je vous souhaite une belle année universitaire 2025-2026 à toutes et à tous !



Marc-Arthur Diaye,
Directeur de l'École d'Économie
de la Sorbonne



Sommaire

Édito 1

Comprendre l'Université

Informations générales 5

Contacts 6

Pensez-y ! 10

Inscriptions

Inscriptions administratives 11

Inscriptions pédagogiques 12

Espace Numérique de Travail 14

Enseignements et examens 16

Handicap et maladie chronique 18

Stages et césures 18

Mobilité d'études 20



Scanner le QR Code
pour accéder au site de
Paris 1
Panthéon-Sorbonne



Scanner le QR Code
pour accéder au site
de l'École d'Économie
de la Sorbonne

Informations générales

Nous vous invitons à lire attentivement les informations que vous trouverez dans ce guide.

Vous devrez, souvent, chercher par vous-même la plupart des renseignements disponibles concernant la scolarité, les aides sociales, la vie culturelle... N'attendez pas que l'information vous arrive ! Vous pouvez compter sur le secrétariat de licence 3 pour vous aider mais l'essentiel se trouve dans ce guide et sur :

Les différents guides de l'Université

» Le Guide de l'étudiant disponible sur :

<https://www.panthéonsorbonne.fr/vie-etudiante>

» Le Guide étudiant des services numériques disponible sur :

<https://ent.univ-paris1.fr/gun>

Les sites web

» Le site Internet de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne :

<https://www.panthéonsorbonne.fr>

» Le site Internet de l'École d'Économie de la Sorbonne :

<https://economie.panthéonsorbonne.fr>

» L'Espace Pédagogique Interactif (EPI) : Informations Licence 3 et Espace pré-rentree

accessibles à partir de juillet sur :

<https://cours.univ-paris1.fr>

» L'Intranet étudiant

C'est une mine d'informations (calendrier universitaire, bourses et aides financières...) :

<https://intranet.panthéonsorbonne.fr/ent/intranet>

Bon à savoir

Nous vous conseillons d'activer rapidement votre compte en ligne universitaire et votre courriel étudiant (prenom.nom@etu.univ-paris1.fr).

Toute l'information (communication des enseignants, examens, absence des enseignants, changement d'emploi du temps...) vous sera communiquée sur ce courriel.

Vous pouvez paramétrer cette boîte pour un renvoi automatique vers votre courriel personnel. L'administration de l'École d'Économie de la Sorbonne considérera toute information envoyée comme acquise.

Si vous constatez des anomalies dans la réception de vos messages électroniques, vous devrez le signaler à l'adresse :

assistance-dsiun@univ-paris1.fr

Contacts

Vous êtes étudiants en 3^{ème} année à l'École d'Économie de la Sorbonne - UFRo2 Unité de Formation et de Recherche en économie, de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Vous dépendez de plusieurs interlocuteurs.



Les personnels de l'École d'Économie de la Sorbonne et, plus généralement, de l'Université, abordent chacun un champ spécifique de la vie étudiante.

Prenez donc le temps d'identifier le bon contact. Dans le cas contraire, vous risquez de ne pas voir votre demande traitée ou d'allonger le temps de réponse.

Aussi, renseignez l'objet lorsque vous envoyez un mail et précisez clairement dans quelle formation vous êtes inscrit !

LES PÔLES DE L'ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE LA SORBONNE

» Pour les questions et demandes d'ordre administratif
Secrétariat de la Licence 3 simple et des doubles Licences 3 :

Lamia SAADAoui
Kadiatou SALL

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau B15.07 (15^{ème} étage)
L3 simple : licences3.ees@univ-paris1.fr
Double licence : DL3.ees@univ-paris1.fr

Bureau de l'Insertion Professionnelle de l'EES

Karine CHEVALIER

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C13.03 (13^{ème} étage)
stagesl-m1.ees@univ-paris1.fr
cesures.ees@univ-paris1.fr
01 89 68 50 75
<https://economie.panthéonsorbonne.fr/insertion-pro/stages>

Bureau des Relations Internationales Programmes d'échanges internationaux

Secrétariat pédagogique des étudiants ERASMUS entrant et sortant (transmission des notes, inscription pédagogique Erasmus ou affichage des notes obtenues en échange)
Felipe PIMENTA
Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C22.02 (22^{ème} étage)
iro.ees@univ-paris1.fr
01 89 68 50 84

Retrouvez tous ces contacts sur
<https://economie.panthéonsorbonne.fr>

» Pour les questions et demandes d'ordre pédagogique
Directeur d'études, responsable de la Licence 3

Stéphanie LAGUERODIE

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau B15.02 (15^{ème} étage, portes jaunes)
Dir-etudes-L3-EES@univ-paris1.fr

DIPLÔME DE LICENCE

Une fois votre licence validée, le diplôme ne sera disponible qu'à partir du mois de novembre de l'année en cours auprès de la scolarité.

Diplôme de licence simple :

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau B1507 15^{ème} étage (JAUNE)
Du lundi au vendredi

Diplôme de double-licence :

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau B1507 15^{ème} étage (JAUNE)
Le mercredi et le jeudi.
Envoyer un mail 48h à 72h pour une prise de RDV.
DL3.ees@univ-paris1.fr

TRADUCTION DE DOCUMENTS

La traduction d'un document officiel (attestation de réussite, relevé de notes ou diplôme), se fait uniquement via un traducteur agréé.

Pour tout renseignement, consulter ce lien :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>



Les relevés de notes, l'attestation de réussite au diplôme national de licence et les problèmes d'emploi du temps ou de notes manquantes lors des examens relèvent du secrétariat de la licence 3 et non du responsable de licence.

LES SERVICES ET LES DIRECTIONS DE L'UNIVERSITÉ

» Pour les questions administratives et les bourses
Service de la scolarité administrative

Pôle inscriptions

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C11.05 (11^{ème} étage)
Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr

Service de la scolarité administrative
Pôle bourses

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C11.04 (11^{ème} étage)
bourses@univ-paris1.fr

Plus d'informations sur
<https://www.panthéonsorbonne.fr/>

Contacts

» Pour choisir ses cours de langue **Département des langues**

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau A7.02 (7^{ème} étage, ascenseurs verts)

Plus d'informations sur

<https://langues.panthéonsorbonne.fr>

» Pour choisir ses options, ses bonus et participer à la vie étudiante **L'UEFAPS - Unité d'Enseignement et de Formation aux Activités Physiques et Sportives**

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C8.01 (8^{ème} étage)
uefaps@univ-paris1.fr

Plus d'informations sur

<https://sport.panthéonsorbonne.fr>

Antenne vie étudiante Activités et bonus culturels

Centre Panthéon,
12 place du Panthéon, 75005 Paris
Cour d'honneur
sve@univ-paris1.fr

Antenne vie étudiante Activités et bonus culturels

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C11.04 (11^{ème} étage)

Plus d'informations sur

<https://www.panthéonsorbonne.fr/vie-etudiante>

» Pour être accompagné dans ses projets d'étude, son insertion professionnelle et sur le handicap **Service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO)**

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau C09.01 (9^{ème} étage)
Du mardi au vendredi de 9h30 à 17h
sans interruption
scuio@univ-paris1.fr
du lundi au vendredi de 14h à 17h

Plus d'informations sur

<https://www.panthéonsorbonne.fr/formation/scuio>

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)

Permanence en ligne le mercredi de 12h à 14h30
baip@univ-paris1.fr

Plus d'informations sur

<https://www.panthéonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle>

Relais handicap

handi@univ-paris1.fr

Plus d'informations sur

<https://www.panthéonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>



Service de santé universitaire (anciennement SIUMPPS)

Centre Pierre-Mendès-France,
90 rue de Tolbiac, 75013 Paris
Bureau B8.08 (8^{ème} étage, ascenseurs verts)
siumpps@univ-paris1.fr

Plus d'informations sur

<https://www.panthéonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante>

Pensez-y !

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est attentive au bien-être de ses étudiants.

Elle les accompagne tout au long de l'année et met en place différents dispositifs pour faciliter leur quotidien.

Exonération des droits d'inscription

Des exonérations peuvent être accordées aux étudiants qui en font la demande en raison de leur situation personnelle. Les demandes sont soumises à la Commission d'exonération. Pour cela, vous devez télécharger le formulaire disponible sur votre intranet étudiant dans la rubrique « Demande d'exonération ».

Plus d'informations sur

<https://www.panthéonsorbonne.fr/ent/intranet/>

Aides sociales

Les assistants sociaux vous orientent en fonction de votre situation.

Pour obtenir un rendez-vous, écrivez à :

social.panthéon@crous-paris.fr.

Votre situation financière sera étudiée et vous pourrez déposer une demande d'aide.

Aides psychologiques

» Vous ressentez le besoin d'un accompagnement psychologique ?

Contactez le service de santé de l'Université. Vous y trouverez une aide gratuite auprès de médecins, d'infirmières et de psychologues qualifiés.

Plus d'informations sur

► <https://www.panthéonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante>

Prêt d'ordinateurs

Pour lutter contre la fracture numérique chez les étudiants, l'Université met à disposition des prêts d'ordinateurs.

Tout étudiant souhaitant bénéficier de ce dispositif doit remplir un formulaire de demande disponible sur l'intranet étudiant dans la rubrique « Aide pour les étudiants ».

Mise à disposition de connexions

Afin de vous accompagner au mieux, l'Université met à votre disposition 1 carte SIM ainsi que 4 codes recharge pour l'année universitaire.

Pour bénéficier de ce prêt, un formulaire de demande, disponible sur l'intranet étudiant dans la rubrique « Aide pour les étudiants », doit au préalable être rempli. Toute demande sera ensuite étudiée selon les ressources et les motivations de chaque étudiant. Seuls les étudiants en formation initiale en présentiel, inscrits en licence ou en master, peuvent y prétendre.

Plus d'informations sur

<https://www.panthéonsorbonne.fr/ent/intranet/>

**Retrouvez d'autres aides de
l'Université
et de ses partenaires,
de la ville de Paris
et de la région Ile-de-France sur**

<https://www.panthéonsorbonne.fr/aides>

Inscriptions administratives

L'inscription administrative correspond à votre enregistrement comme étudiant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour une année universitaire.

Elle se traduit par le paiement des droits d'inscription et la délivrance de la carte étudiante ainsi que des certificats de scolarité.

Elle s'effectue en ligne à l'adresse suivante

<https://www.panthéonsorbonne.fr/inscription/inscription-administrative>

Puis :

<http://primo.univ-paris1.fr> - si vous n'avez jamais été inscrit(e) à l'Université

<http://reins.univ-paris1.fr> - si vous êtes déjà étudiant(e) à l'Université

Suivez les indications fournies lors de la saisie en ligne.

Les inscriptions administratives doivent être validées avant le 15 septembre 2025.

Passé la date limite indiquée, vous serez dans l'impossibilité de vous inscrire pour l'année universitaire 2025-2026.

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

PREMIÈRE OUVERTURE

Étudiants affectés par Parcoursup (néo-entrants)

Du lundi 23 juin 2025 au jeudi 24 juillet 2025.

Étudiants non affectés par Parcoursup (redoublants)

Du lundi 23 juin 2025 au jeudi 24 juillet 2025 (inclus).

SECONDE OUVERTURE

Réouverture des inscriptions administratives **à partir du mercredi 27 août 2025 à 10h au lundi 15 septembre (inclus).**

Inscriptions pédagogiques

Les inscriptions pédagogiques se font en ligne et par semestre. Si vous n'avez pas accès à Internet, des salles informatiques sont à votre disposition au 4^{ème} étage du centre Pierre-Mendès-France.

Les inscriptions pédagogiques consistent à choisir votre groupe de travaux dirigés (TD). Elles déterminent votre emploi du temps, et éventuellement vos bonus. Le choix de la langue doit être compatible avec votre emploi du temps (cours magistraux et TD).

Vous devez impérativement suivre les enseignements de votre groupe de TD, autrement vous serez défaillant.

Nous vous rappelons que le choix de langue peut être obligatoire selon les maquettes. Seuls les bonus sont facultatifs. En cas de problèmes, contactez le Département des langues (coordonnées dans la section Contacts des services et directions de l'université). Le secrétariat de licence 3 ne gère pas les langues.

N'oubliez pas que vous êtes étudiants en économie. Quelles que soient les difficultés que vous rencontrerez pour trouver un créneau en langues étrangères ou en mineure, vos matières économiques restent prioritaires.



Vous devez vous assurer que vos choix d'emploi du temps n'entraînent aucun chevauchement de cours.

Pour l'essentiel des inscriptions pédagogiques, choix des matières optionnelles et des TD..., vous devez vous inscrire sur le site :

<https://ipweb.univ-paris1.fr>

Pour les langues, consultez le site :

<https://langues.pantheonsorbonne.fr>

Pour le sport, rendez-vous sur le site :

<https://sport.pantheonsorbonne.fr>



FINALISATION DE L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

N'oubliez pas, dès l'inscription pédagogique sur IP-WEB, de vérifier et de valider votre contrat pédagogique et d'enregistrer une copie.

Consultez régulièrement votre contrat pédagogique sur l'environnement numérique de travail (ENT), au moins au début de chaque semestre. Il s'agit du document qui atteste de vos choix d'inscription. Vous devez y retrouver le numéro de votre TD (groupe de travaux dirigés), le choix de la langue obligatoire et le cas échéant vos bonus.

En effet, vous êtes responsable de votre inscription pédagogique. Ainsi, sauf problème technique, vous serez considéré comme responsable de toute erreur d'inscription.

Si vous constatez une anomalie dans votre inscription pédagogique, prenez contact rapidement avec votre secrétariat.

INSCRIPTION EN EXAMEN TERMINAL

Un TD « Examen terminal » existe de façon à valider votre inscription sans avoir à bloquer de place en TD.

Vous ne pouvez vous inscrire en examen terminal que si vous êtes salarié, si vous suivez une autre formation ou pour raison médicale. Vous devez aussi, apporter des justificatifs (contrat de travail avec vos horaires, certificat de scolarité dans un autre établissement...).

Une date limite est fixée chaque début d'année pour l'inscription en examen terminal.

Espace numérique de travail



Espace numérique de travail (ENT)

Vous avez un compte sur votre espace numérique de travail (ENT).

À partir de ce compte, vous disposez également d'un courriel.

Vous pouvez consulter vos résultats, retrouver les cours des enseignants sur l'Espace Pédagogique Interactif, les dates et les lieux d'affectation de vos partiels, télécharger ou imprimer des relevés de notes, votre certificat de scolarité, votre contrat pédagogique...

Nous vous invitons à lire attentivement le guide à propos de l'espace numérique de travail disponible sur :

<https://cours.univ-paris1.fr>

Attention, si vous rencontrez un problème d'accès à l'EPI pour un cours spécifique, demandez à l'enseignant responsable du cours qu'il vous inscrive manuellement à cet EPI.



Enseignements et examens

Vous allez suivre tout au long de l'année différents cours. L'enseignement des matières se répartit en semestre et en Unité d'enseignement (UE). Vous avez deux formules : les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD), ces derniers étant soumis à un contrôle d'assiduité.

Seules trois absences justifiées sont tolérées. En cas de non-respect de cette règle de présence, vous serez déclaré « défaillant ».

Un contrôle des connaissances s'effectue tout au long du semestre dans les matières qui ont des travaux dirigés, c'est le contrôle continu (CC). La note en fin de semestre est déterminée par la moyenne entre votre note de contrôle continu (moyenne des différents contrôles) et celle



Certains cours sont évalués en contrôle continu intégral (CCI). Cela signifie qu'il n'y a pas de partiel en janvier mais un ensemble d'interrogations tout au long du semestre.

Pour valider votre année vous devez obtenir une moyenne générale de 10 ou plus. Cette moyenne se calcule sur trois niveaux :

Premièrement -> l'unité d'enseignement (UE)

Elle se compose de matières dont les notes se compensent (principe de compensation). Pour valider une UE, vous devez avoir 10 (ou plus) de moyenne entre les notes des matières qui la composent. Attention, toutes les matières n'ont pas le même coefficient.

Deuxièmement -> le semestre

Pour valider un semestre vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les UE. Les UE se compensent entre elles.

Troisièmement -> l'année

Pour valider l'année vous devez obtenir 10 (ou plus) de moyenne entre les deux semestres. Les semestres se compensent.

Les bonus sont des bonifications (jusqu'à 0,5 point et deux bonus au maximum par semestre) qui sont ajoutés à la moyenne semestrielle.

Les résultats en fin de semestre sont soumis à un jury qui les contrôle et délibère. Les résultats sont officiels après ces délibérations.



Un résultat qui valide une matière, une UE ou un semestre est conservé (principe de capitalisation).

Il existe deux sessions pour valider votre année : la première session à la fin de chaque semestre (janvier et mai) et la seconde session (rattrapages) pour les matières non validées lors de la première session, généralement en juin.

La note retenue, dans chaque matière, est la meilleure note des deux sessions.

Une matière à moins de 10, d'une UE non validée, appartenant à un semestre non validé, est à rattraper à la seconde session. En cas d'échec à la seconde session vous pourrez redoubler.

Attention toutefois :

Le nombre d'inscriptions à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est **limité à cinq pour l'ensemble de la licence** dont trois consécutives maximum pour la licence 1 et la licence 2.

Si vous n'avez pas réussi à obtenir votre licence au bout de cinq inscriptions consécutives, votre dossier étudiant sera examiné par une commission afin d'autoriser ou non votre ré-inscription.

La commission se réunira pour statuer sur les demandes de dérogation d'inscription courant juillet 2025.



Handicap et maladie chronique

Si vous souffrez d'un handicap ou êtes atteint d'une maladie chronique invalidante pouvant affecter votre scolarité, vous pouvez bénéficier d'un plan d'accueil personnalisé qui vous donnera droit à certains aménagements (temps majoré pour composer, aménagement de l'emploi du temps dans la mesure des possibilités, aide matérielle...).

1^{ER} SEMESTRE : 17 OCTOBRE 2025 : date limite d'édition du plan d'accompagnement par le relais handicap. date limite du dépôt de dossier médical complet sur appfine: 15 jours après le rendez-vous avec le relais handicap.

2^{ÈME} SEMESTRE : 27 FÉVRIER 2026 : date limite d'édition du plan d'accompagnement par le relais handicap. Date limite du dépôt de dossier médical complet sur Appfine : 15 jours après le rendez-vous avec le relais handicap.»

Référente :

Mme Nadia TLILI nadia.tlili@univ-paris1.fr

Vous êtes également invités à prendre contact avec Mme Isabelle HIRTZLIN qui pourra vous accompagner dans votre scolarité au sein de l'École d'Économie de la Sorbonne : Isabelle.Hirtzlin@univ-paris1.fr

Adresse mail générique :

handi@univ-paris1.fr

Stages et césures

Pour cette nouvelle année de licence, vous allez avoir le choix au 2^{ème} semestre, entre composer un mémoire ou faire un stage.

LA DURÉE

Les stages doivent être effectués entre la fin des examens du second semestre et le 31 août de l'année universitaire en cours. Pour les étudiants ayant validé un seul semestre au cours d'une année universitaire, il est possible d'effectuer un stage long, de 6 mois maximum.

LA RÉMUNÉRATION

À compter d'une durée de 309 heures (environ 2 mois), les entreprises sont tenues de rémunérer l'étudiant à hauteur d'au moins 4,35 € par heure (minimum légal 2025).

LA CONVENTION DE STAGE

Le stage doit porter sur une ou des missions conforme(s) au projet pédagogique de la licence d'économie (avec lequel il doit avoir un lien direct) et approuvée(s) par l'enseignant référent cité ci-dessous.

Tout stage est encadré par une convention de stage dûment signée.

Pour obtenir votre convention de stage, consultez l'EPI créé ici :

<https://cours.univ-paris1.fr/fixe/conventionstage>
avec la clé d'accès : stage

Pour les stages non validés par des ECTS

-> Enseignant référent : Francis BLOCH

Pour les stages validés par des ECTS

-> Enseignante référente : Patricia VORNETTI



Mobilité d'études

Partir en mobilité, c'est améliorer sa pratique linguistique, découvrir d'autres cultures, disposer d'atouts utiles à sa carrière professionnelle ou encore gagner en indépendance.

» **Pour toute information et demande au sujet des programmes d'échanges internationaux de l'École d'Économie de la Sorbonne, vous pouvez contacter le Bureau des Relations Internationales** (cf la section Contacts - Services et Directions de l'Université de ce guide).

MOBILITÉ EN LICENCE 3

En licence 3, il est possible de partir en mobilité, au premier semestre, au second ou à l'année, en Europe avec le programme Erasmus+ ou hors Europe par le biais des programmes internationaux (Amérique du Nord, Amérique latine, Asie et Afrique du Nord).

» **Pour connaître la liste des destinations possibles, consultez la carte des mobilités**
<https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra>

Pour partir en mobilité au second semestre de licence 3, vous pouvez postuler sur le site de la Direction des Relations Internationales jusqu'au 21 septembre.

Pour plus d'information, contactez le chargé des relations internationales de l'EES :
iro.ees@univ-paris1.fr

MOBILITÉ D'ÉTUDES EN EUROPE

Vous trouverez les informations pour vos projets de mobilité sur le site de la direction des relations internationales (DRI) de l'Université :

<https://international.pantheonsorbonne.fr>

Vous pouvez également contacter la direction par courriel à :

outgoingeurope@univ-paris1.fr

MOBILITÉ D'ÉTUDES HORS EUROPE

Des mobilités hors Europe sont possibles dans le cadre des programmes bilatéraux ou du projet Mobilité Internationale de Crédits (MIC).

Vous pouvez consulter les places disponibles sur le site de la DRI de l'Université et contacter la direction par courriel à :

outgoingworld@univ-paris1.fr

MODALITÉS DE CANDIDATURE

1. Prenez connaissance des procédures de candidature sur le site de la DRI de l'Université et consultez la carte des mobilités pour plus d'informations sur nos établissements partenaires :

<https://outgoing.univ-paris1.fr/publisher/1/fra>

2. Lorsque votre projet est finalisé, faites valider votre contrat pédagogique par l'enseignant délégué aux relations internationales. Puis, remplissez votre candidature dématérialisée via ce lien :

<https://international.pantheonsorbonne.fr/partir-letranger/partir-etudier-letranger>

3. Soumettez votre dossier complet avant la date limite indiquée par le Bureau des Relations Internationales.



Chiffres -clés Paris 1

500 +
Étudiants en échange
en Europe (2023-2024)

240
Étudiants en échange
hors Europe (2023-2024)

470+
Étudiants en stage
à l'étranger (2023-2024)

Chiffres -clés EES

86
Étudiants ont bénéficié
d'une mobilité internationale (2023-2024)

60
Étudiants en stage
à l'étranger (2023-2024)



#Restez connectés !

<https://economie.panthonsorbonne.fr>

 Sorbonne School of Economics

La boutique de l'EES

Rendez-vous dès maintenant sur le site officiel de l'Université Paris 1

<https://boutique.univ-paris1.fr/fr/>

ou en scannant le QR Code ci-dessous



Directeur de la publication : Marc-Arthur Diaye

Rédaction : Sophie Dongois

Conception et maquette : Sophie Dongois

Photographie : Pascal Levy / Panthéon-Sorbonne -
Unsplash.com



Les informations figurant dans ce guide datent de juillet 2025. Certaines sont susceptibles d'être modifiées ultérieurement.





PANTHÉON SORBONNE

UNIVERSITÉ PARIS 1

ÉCOLE D'ÉCONOMIE
DE LA SORBONNE